

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01432 Numéro SIREN : 880 000 625 Nom ou dénomination : GILBERPALLISELO

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 6503

REC'D
22 JUL 2022
Rd.

ANNEXE

2

Désignation de la société : SASU GILBERPALLISELO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 243 381 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 008 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	4 795 519			4 795 519
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 795 519			4 795 519
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 795 519			4 795 519

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 446 952 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	446 952	446 952	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	446 952	446 952	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 4 658 000,00 euros décomposé en 465 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
TORRE Gilles 64990 URCUIT	100,00	465 800,00

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 596 388 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	820	820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	595 568	595 568		
Produits constatés d'avance				
Total	596 388	596 388		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	201 933			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU GILBERPALLISELOAdresse de l'entreprise 302 Chemin d'Heyder 64990 URCUITDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Numéro SIRET* 8 8 0 0 0 0 6 2 5 0 0 0 1 7Durée de l'exercice précédent* 12Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2021

Capital souscrit non appelé

Brut
1Amortissements, provisions
2Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ*		(I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC	
	Frais de développement *		CX			CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires		AF			AG	
	Fonds commercial (1)		AH			AI	
	Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM	
	Terrains		AN			AO	
	Constructions		AP			AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR			AS	
	Autres immobilisations corporelles		AT			AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours		AV			AW	
	Avances et acomptes		AX			AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			CT	
	Autres participations		CU	4 795 519			
	Créances rattachées à des participations		BB				4 795 519
	Autres titres immobilisés		BD			BC	
	Prêts		BE			BE	
	Autres immobilisations financières*		BF			BG	
			BI			BI	
			BK	4 795 519			4 795 519
TOTAL (II)			BJ				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			BM	
		En cours de production de biens	BN			BO	
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT			BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			BY	
		Autres créances (3)	BZ	446 952		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	446 952
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD			CE	
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	909		CG	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH			CI	909
		TOTAL (III)	CJ	447 862		CK	447 862
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW				
		Primes de remboursement des obligations	CM				
		Ecarts de conversion actif*	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 243 381		1A	5 243 381
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP				
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilisations :							
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :							
Stocks :							
(3) Part à plus d'un an :							
Créances :							

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SASU GILBERPALLISELO

Exercice N

		DA	4 658 000
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DB	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DC	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DD	
	Réserve légale (3)	DE	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DF	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DG	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DH	(9 998)
	Report à nouveau	DI	(1 008)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DJ	
	Subventions d'investissement	DK	
Provisions réglementées *	DL	4 646 992	
TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	595 518
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	820
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	50
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	596 388
(V)		ED	
Ecarts de conversion passif*		EE	5 243 381
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	596 388
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU GILBERPALISELO

Néant ☐ *

Exercice N

France

Exportations et
livraisons intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*

Production vendue

biens *

services *

Chiffres d'affaires nets *

Production stockée*

Production immobilisée*

Subventions d'exploitation

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)

Autres produits (1) (11)

Total des produits d'exploitation (2) (I)

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)*

Variation de stock (marchandises)*

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*

Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*

Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*

Impôts, taxes et versements assimilés*

Salaires et traitements*

Charges sociales (10)

DOTATIONS
D'EXPLOITATION

Sur immobilisations

- dotations aux amortissements*

- dotations aux provisions*

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges (12)

Total des charges d'exploitation (4) (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

opérations
en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée*

Perte supportée ou bénéfice transféré*

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

Autres intérêts et produits assimilés (5)

Reprises sur provisions et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des produits financiers (V)

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions*

Intérêts et charges assimilées (6)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des charges financières (VI)

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

Désignation de l'entreprise		SASU GILBERPALLISELO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
				HJ		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HK	(2 417)	
Impôts sur les bénéfices *				HL		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HM	1 008	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HN	(1 008)	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HO		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HY	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			IG	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HQ	
		- Crédit-bail immobilier			IH	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IJ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IK	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			HX	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			RC	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RD	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			A1	
	(9)	Dont transferts de charges			A2	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A3	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A4	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

GILBERPALLISELO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 4 658 000,00 €

Siège social : 302 Chemin d'Heyder

64990 URCUIT

880 000 625 RCS BAYONNE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 3 167 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -3 167 € contre -9 391 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 66,28 %.

Le résultat financier, d'un montant de -258 €, contre -374 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -3 425 €, contre -9 765 € au 31 décembre 2020.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -2 417 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -1 008 €.

Ce résultat se trouve en progression de 89,68 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -9 765 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.



Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un déficit de - 1 008,21 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - de prendre en compte le montant s'élevant à | -9 998.89 € |
| correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant, | |
| - et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à | -11 007.10 € |
| au compte "Report à Nouveau" | |

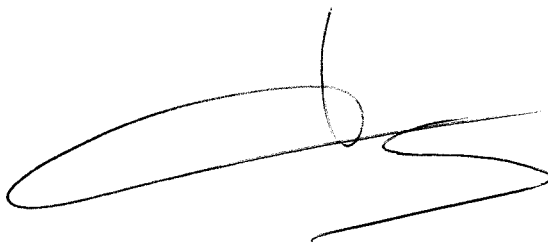
Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le président



GILBERPALLISELO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 4 658 000,00 €

Siège social : 302 Chemin d'Heyder

64990 URCUIT

880 000 625 RCS BAYONNE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente juin,

Monsieur Gilles TORRE, agissant en qualité d'associé unique de la société GILBERPALLISELO, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 1 008,21 €, de la manière suivante :



- de prendre en compte le montant s'élevant à	-9 998.89 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,	
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à	-11 007.10 €
au compte "Report à Nouveau"	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

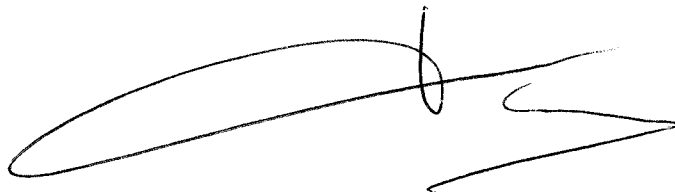
L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



TR